

Aujourd'hui vos représentants du personnel CGT et Sud-Recherche-EPST en Commission Nationale de Formation Permanente (CNFP) ont lu la déclaration ci jointe, après quoi en signe de protestation ils ont quitté la visioconférence.

Après plusieurs années de participation assidue et appréciée de ces deux organisations aux commissions de formation (permanente, diplômante, personnelle), après deux années de réflexion sur la mise en place du Plan de Développement des Compétences et de la Formation Tout au Long de la Vie, nous apprenons qu'en 2023 ne restera qu'un pseudo équivalent de la Commission Nationale Formation Permanente avec une représentation du personnel à la baisse. Les commissions locales seront laissées au bon vouloir des Président-es de Centre (autant dire vouées à disparaître à terme).

De même, alors que les prix explosent partout, le budget Formation Permanente de l'établissement reste constant. La répartition aux centres est amputée de 300 000 € pour la remettre au niveau national, pilotée par la Direction Générale vers des actions qui seront orientées vers une politique de cadrage d'établissement.

Le dialogue social dont se félicite notre administration est réduit à sa plus simple expression : l'obligation légale du Comité Social d'Administration (CSA).



**Déclaration liminaire des représentants  
Sud-Recherche-EPST et CGT-INRAE  
Commission Nationale de Formation Permanente  
du 8 novembre 2022**



Nous avons participé au processus pour la mise en place de la réforme de la formation permanente à l'INRAE depuis 2 ans sous la forme des Rencontres nationales de la Formation qui a coûté un budget conséquent à l'institut (puisque en grande partie externalisé) et beaucoup de temps à de nombreuses personnes. Malgré de multiples demandes en CNFP et CT, nous n'avons eu aucun retour ni document de synthèse de tout ce travail.

Par contre :

- **Nous assistons à un net recul de la représentativité du personnel dans de nombreuses instances.** La disparition des CAPL et CAPN (hors disciplinaire) nous a déjà été imposée. Pour la formation, les nouvelles instances mises en place en 2023 permettront de changer le fonctionnement de la CNFP : il n'y aurait plus qu'un seul représentant par organisation syndicale, ce que nous ne pouvons accepter et nous voyons maintenant disparaître les CLFP. D'éventuels groupes de travail issus des CSA spéciaux seraient mis en place **au bon vouloir des présidents de centre**, avant leur disparition totale. Il est inadmissible que les dossiers de demande de formation des agents ne soient plus analysés par les représentants du personnel, garant d'une équité pour tous. Nous alertons également sur les inégalités entre les centres et nous demandons fermement le maintien des CLFP avec un fonctionnement régi par une note de service.
- **La présentation du budget prévisionnel prévoit, pour 2023, une baisse moyenne de 15% du budget de chaque centre.** A lire la feuille de route transmise, nous sommes frappés par la contradiction entre les intentions affichées, notamment les notions de « formation tout au long de la vie » et de « Plan de développement des compétences » et la réalité de la programmation budgétaire. En effet nous remarquons une augmentation de seulement 10% soit 28 000 € pour tout l'établissement pour l'axe 1 (Développement des compétences et évolution professionnelle) et une augmentation de 46% soit 308 000€ pour les « autres actions nationales », prélevée sur les budgets des centres. Nous notons d'ailleurs que ces actions nationales de formation se feront pour beaucoup, sous forme d'appel à projets. C'est une diminution directe du financement des formations pour les agents de plus de 300 000 €, au profit de formations orientées vers des politiques d'établissement très cadrées. Nous constatons également une baisse du budget de l'apprentissage, alors que l'Institut souhaite maintenir son soutien pour l'apprentissage qui constitue par ailleurs un investissement social important.

- **Nous n'avons toujours eu que des présentations de l'architecture du plan de développement des compétences.** Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas de document détaillé sur lequel nous appuyer. Celui-ci n'a pas évolué depuis le mois de juin, lors des présentations en CNFP. Concernant les dispositifs individuels (formations diplômantes, VAE, formations personnelles, CPF, etc...), excepté nous dire qu'il est nécessaire de les revisiter, aucun élément concret ne nous a jamais été fourni.

Depuis deux ans, nous avons posé des questions sur le financement, l'organisation des formations, le devenir des commissions locales et nationales, sans réponses claires. Aujourd'hui, la présentation des documents proposés ne correspond ni à un dialogue social, ni à une co-construction. Nous attendions plus d'égalité et de transparence dans les procédures, nous aurons plus d'inégalité selon les centres et plus d'opacité sur les arbitrages. La confiance que nous vous avons accordée est rompue. Pour toutes ces raisons, **nous voulons exprimer notre mécontentement face à ce mépris et à ce soi-disant dialogue social** et nous nous déconnectons après lecture de cette déclaration liminaire.

---

Nous contacter : **CGT** : [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)

**SUD** : [sudinrae@inrae.fr](mailto:sudinrae@inrae.fr)